

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE NEOUX

Délibération 2024/38

Portant sur l'attribution d'une subvention

Nombre de membres

- Afférents au Conseil Municipal : 10	- Exprimés : 7
- Présents : 7	- Pour : 7
- Représentés : 0	- Contre : 0
- Votants : 7	- Abstention : 0

Date de la convocation : 05/12/2024

L'an deux mille vingt-quatre, et le douze du mois de décembre, à 19h30, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil de la commune, sous la présidence de Pascal Mérigot

Présents : FONTY Eric, FOURNET Denis, MERIGOT Pascal, MERIGOT Sylvie, MUNNÉ Sylvie, VAISSET Frédéric, LANNEAU Guy,

Absents : CHAZAL Michel, MILLET Sandra, CARNEIRO Emilie

Excusés : -

Pouvoirs : - - ;

Secrétaire de Séance : VAISSET Frédéric

Monsieur le Maire explique au conseil municipal qu'une demande de participation au financement du voyage scolaire d'une élève du collège d'Aubusson résidant sur la commune de Néoux a été adressée à la commune par Monsieur Marc Dutilleul .

Sur proposition de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, attribue la subvention suivante :

50€ à Monsieur Marc Dutilleul (parent de DUTILLEUL Céleste) domiciliée 21 rue des Couturières dans cette commune.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie Conforme

Le Maire,
Pascal MERIGOT

